

L'honorable sénateur Walker, C.P., présente au Sénat un Bill S-13, intitulé: «Loi constituant en corporation la Compagnie d'assurance centrale mutuelle des fermiers».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Walker, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Sullivan, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 8 juin 1967.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

A la lecture de l'Ordre du jour,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Desruisseaux, appuyé par l'honorable sénateur Nichol:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

#### QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Davey propose, appuyé par l'honorable sénatrice Kinnear, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur MacKenzie, que le Bill S-8, intitulé: «Loi concernant l'Excelsior, Compagnie d'assurance-vie», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Leonard propose, appuyé par l'honorable sénateur MacKenzie, que le bill soit déferé au Comité permanent des banques et du commerce.

Étant posée la question sur la motion, elle est—  
Résolue par l'affirmative.